

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne

Formulaire d'inscription au barbecue paroissial
du 28 juin 2024 à 19h00

A retourner à la paroisse avant le 16 juin

Prénom et NOM

M'inscris au barbecue paroissial

Nombre de personnes :

J'apporterai (merci de cocher)

- un accompagnement,
- ou du fromage,
- ou un dessert,

ainsi qu'une participation aux frais d'un
montant de 5 euros par personne